



Les recensions de l'Académie de septembre 2026¹

Dictionnaire de la diplomatie contemporaine / Raoul Delcorde ; préface de Frédéric Dupagne ; postface de Olivier Delas et Mulry Mondélice

Éd Bruylant Lefebvre group, 2026

Cote : 70.474

L'auteur est un ancien diplomate belge aujourd'hui professeur de relations internationales à l'Université catholique de Louvain. Il est par ailleurs membre de l'Académie Royale de Belgique et de l'Académie des Sciences d'Outre-mer de Paris. Il a déjà publié une douzaine d'ouvrages traitant des multiples aspects de la diplomatie contemporaine, tout en ne manquant pas de faire référence à l'origine de cette discipline à travers les âges.

Sa dernière livraison se présente sous la forme d'un dictionnaire dans lequel sont répertoriés et explicités les termes, les expressions et les pratiques utilisés par les diplomates, parfois à tort ou à travers par d'autres professions. Dans sa préface, le professeur de droit international Frédéric Dupagne constate que « les acteurs et outils traditionnels de la diplomatie sont fréquemment contournés ». Quant à eux, ses confrères Olivier Delas et Mulry Mondélice, font remarquer dans leur postface (qu') « historiquement, la diplomatie et le droit international sont intimement liés ». Ils font remonter les origines de ce cadre au système westphalien et à l'accélération de ses pratiques, depuis 1945, qui ont conduit à « la nécessité de la règle de droit et du multilatéralisme ».

Pour le commun des mortels, les diplomates renvoient une image passéiste, plutôt guindée et élitiste. Raoul Delcorde en a bien conscience. C'est la raison pour laquelle, il précise le rôle et le cadre de ce corps, d'ailleurs en extinction en France, depuis la réforme de la haute fonction

¹ 

Les recensions de l' [Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)



publique en vigueur depuis avril 2022. Sont ainsi passés en revue, leur statut et leurs immunités, relativement récents, puisqu'ils ont été codifiés par les conventions de Vienne de 1961 et 1963. La nomination et la prise de fonction et le protocole font également l'objet de plusieurs « entrées » de ce dictionnaire.

Raoul Delcorde ne manque pas de noter l'évolution du rôle des diplomates qui va de pair avec les progrès techniques, dans des domaines comme les moyens de communication et les transports. Autrefois, principal acteur de la relation entre le pays d'envoi et l'état de résidence, le diplomate a petit à petit été marginalisé au profit de relations plus directes entre dirigeants, chefs d'États ou de gouvernements, accompagnés de conseillers spéciaux et de sherpas lorsqu'il s'agit de sommets internationaux comme le G7. Les chefs de missions, qui sont plutôt des généralistes, s'ils s'effacent lors des réunions plus techniques, ou caractérisées par des enjeux majeurs, ne font pas que de la représentation, loin de là. Ils prennent le pouls du pays dans lequel ils exercent leurs fonctions, accompagnent les délégations économiques, et maintiennent les relations avec leurs ressortissants, en particulier dans le domaine de leur protection et des actes administratifs, la plupart du temps gérés par un consulat général.

Plus globalement plusieurs autres phénomènes comme la mondialisation et le multilatéralisme ont complexifié les relations internationales, ce qui les rendent encore plus complexes.

Enfin, l'auteur relève l'importance de plus en plus grande de l'influence que les États doivent mettre en place afin de convaincre de manière non coercitive, et qui repose sur leur capacité d'attraction ; qu'il s'agisse de la langue, de l'économie, de leur puissance financière. Le « soft power » complète la panoplie des moyens que les États ont à leur disposition ; « l'attraction peut être culturelle, sociétale, idéologique » et même religieuse.

Grâce au nombre important des « entrées » de ce dictionnaire, qui dépassent le cadre même de la diplomatie *stricto sensu*, et à leur pertinence, cet ouvrage est à la fois un manuel non seulement à destination des diplomates, mais plus encore pour tous ceux qui œuvrent dans le domaine des relations internationales.

Marc Aicardi de Saint-Paul

